

# Lillebonne. Les élèves vont pouvoir repasser les épreuves du bac perturbées

*Par Le Courrier Cauchois*

2 minutes

---

Christine Gavini-Chevet, rectrice de Normandie, a pris sa décision lundi 3 février au soir après avoir reçu de nombreux courriers de parents d'élèves.

Les deux épreuves de langues vivantes (anglais allemand et/ou espagnol selon les élèves) qui ont eu lieu [dans des conditions surréalistes au lycée Guillaume-le-Conquérant](#) à Lillebonne, mardi 28 janvier, sont reportées au mercredi 12 février. Les candidats qui étaient absents à l'épreuve, volontairement ou non, ceux qui n'ont pas pu rejoindre leur salle d'examen, vont pouvoir passer l'épreuve. Mais également ceux qui ont composé mais qui estiment n'avoir pas pu rendre une copie qui révèle réellement leur niveau, vu la tension extrême qui régnait dans les couloirs de l'établissement.

## Une décision qui satisfait tout le monde

Sirènes incendie, bruit, cohue et doute sur le report ou non de l'épreuve, avaient généré un stress supplémentaire aux élèves de première... Les lycéens qui ont passé leurs épreuves le mardi 28 janvier et qui souhaitent garder leur copie peuvent le faire. Mais si un candidat souhaite repasser l'épreuve, il prend acte que sa première copie ne sera pas prise en compte.

Les élèves ont jusqu'au jeudi 6 février pour faire connaître leur décision auprès du chef d'établissement. Cette décision de la rectrice semble apporter satisfaction à la fois aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves, d'après les premiers contacts établis avec les intéressés.

## Galerie photos



•

[0 Commentaire](#)